

DELIBERATIONS ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JUIN 2009

RESOLUTION :

Aide à l'autonomie quelque soit l'âge : pour un vrai cinquième risque.

Aujourd'hui, le vieillissement de la population ainsi qu'une nécessaire prise en charge des personnes handicapées amène le gouvernement à repenser le mode de financement de la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. C'est de notre avenir dont il est question et de choix de société sur lequel nous avons notre mot à dire.

Depuis la seconde guerre mondiale, la protection sociale recouvre l'ensemble des systèmes qui ont pour finalité de protéger tout un chacun des conséquences financières des aléas de la vie ... Ce système issu du Conseil national de la Résistance est fondé sur la solidarité nationale et intergénérationnelle.

L'instauration d'un nouveau champ de la protection sociale d'aide à l'autonomie parachèverait ce programme social en faisant de la protection sociale, le socle du vivre ensemble, la base du compromis social.

La question de son financement touche aussi bien les jeunes que les vieux, les femmes et les hommes, les habitants des villes et des campagnes, les pauvres et les plus aisés. Nous sommes tous concernés.

Réunie en Assemblée Générale, l'association ALERTES :

- se prononce pour :
 - La reconnaissance d'un nouveau champ de protection sociale d'aide à l'autonomie.
 - La création d'une prestation de compensation, universelle et personnalisée (personnes âgées et personnes handicapées), quel que soit l'âge, le projet de vie et le lieu d'habitation de la personne.
 - La mise en place d'un plan personnalisé de compensation, élaboré avec la personne, et sur la base d'un référentiel national comprenant les aides humaines pour tous les actes de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas, transferts/déplacements), les aides pour la participation à la vie sociale, les activités domestiques, les aides techniques, l'adaptation du logement ou du véhicule.
 - Un financement basé sur un socle élevé de solidarité nationale assis sur tous les revenus (du travail et du capital).
- s'oppose, par souci de justice sociale, à tout recours sur succession.
- prendra une initiative publique avant la rentrée parlementaire.